Syndicat Mixte du PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

COMITE SYNDICAL

PROCES-VERBAL du mercredi 5 avril 2023 à St Pierre de Chartreuse

1^{ER} TEMPS

Validation des procès-verbaux du 6 avril 2022

- 1 SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNÉE 2023
- 2 RESERVE NATURELLE DES HAUTS DE CHARTREUSE DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNEE 2023

Dominique ESCARON, Président, accueille les participants à ce comité syndical et les remercie de leur présence, et salue la participation des nombreux conseillers régionaux et départementaux.

Il laisse la parole à Stéphane GUSMEROLI maire de St Pierre de Chartreuse qui nous accueille.

Stéphane GUSMEROLI remercie les participants venus nombreux. Il fait part des projets en cours dans la commune, avec notamment la création de la Maison de Santé juste en dessous de ce bâtiment et l'aménagement de cette salle des fêtes qui ne sera bientôt plus accessible, les travaux devraient se terminer dans un peu plus d'un an.

Autre chantier en cours sur la commune : la Maison du Parc et l'office de tourisme intercommunal, avec une fin de travaux prévue pour le printemps 2024.

Le village se prépare également à la saison d'été avec les nombreuses animations.

Dominique ESCARON annonce le déroulé de la soirée qui se passera en deux temps : un premier Comité syndical pour les débats d'orientations budgétaires, un second Comité syndical pour les budgets du Parc et de la Réserve Naturelle.

Il constate le quorum et donne lecture des pouvoirs et des excusés.

Il procède à la validation des procès-verbaux du comité syndical du 06/04/2022 : les membres du comité n'émettant pas de réserve, ceux-ci sont approuvés à l'unanimité.

1 – BUDGET PRINCIPAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Points présentés par Céline DOLGOPYATOFF BURLET Vice-présidente déléguée à l'administration et aux finances.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNÉE 2023

Les orientations pour 2023 sont dans la continuité de la politique menée depuis plusieurs années :

- Poursuivre le soutien du Parc aux acteurs du territoire.
- Poursuivre la construction de la Maison du Parc construction commencée courant 2022.

Orientation 1 : <u>Une action du Parc au bénéfice du territoire</u>

En 2023, le Parc de Chartreuse apportera un soutien financier prévisionnel au territoire de 1 498 885 €.

a/ Les Financements mobilisables en 2023

Région Auvergne Rhône Alpes

Fin 2022, la Région a adopté une convention cadre avec les 10 Parcs naturels régionaux dans laquelle sont définies ses priorités d'intervention.

Cette convention cadre est construite autour des 3 axes suivants :

- Les PNR, conciliateurs de l'activité humaine et de la préservation/valorisation des ressources,
- Faire des PNR des territoires pionniers de la transition énergétique,
- Protéger la biodiversité des territoires des PNR.

La rédaction des conventions bilatérales avec chacun des 10 Parcs est en cours.

La participation statutaire reste stable à 756 461 €.

Pour ce qui concerne les actions qui, par nature, relèvent du fonctionnement, l'enveloppe annuelle est maintenue à son niveau actuel soit 111 445 €. Pour ce qui concerne l'investissement, elle n'est pas encore définie mais elle sera moins importante que celle de ces trois dernières années.

<u>Etat</u>

En 2023, la Dotation de l'Etat s'établira à 130 000 € contre 100 000 € les années précédentes. Cette augmentation a notamment pour objet la compensation de la hausse de la valeur du point

d'indice de rémunération des fonctionnaires de 3.5% en juillet 2022. Pour le Parc, cette augmentation de la valeur du point d'indice représente, en année pleine, la somme de 34 000 €. A cette dotation, s'ajoute une contribution au programme d'actions à hauteur de 20 000 €.

Département de l'Isère

La contribution statutaire sera stable à hauteur de 236 394 € - participation à laquelle s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

Département de la Savoie

Dans le cadre de l'extension du territoire du Parc sur sa partie savoyarde (+ 11 communes), le Département a prévu d'augmenter sa participation statutaire au syndicat mixte. En année pleine, elle représentera 130 000 € contre 80 056 € aujourd'hui. L'enveloppe n'étant pas encore définie précisément pour 2023, seuls les 80 056 € sont inscrits au Budget Primitif. Le complément fera l'objet d'une décision modificative ultérieurement.

A cette participation statutaire, s'ajoute une contribution aux actions spécifiques.

Cotisations du territoire

Avec l'élargissement du territoire et la mise en œuvre des statuts tels que définis dans la nouvelle Charte, les cotisations statutaires vont évoluer pour passer de 214 000 € à 237 000 €.

Autres financements mobilisés par le Parc au bénéfice du territoire

Le Parc porte actuellement :

- Une candidature au programme LEADER sur le thème suivant :« entre Lacs et Montagnes : améliorer la qualité de vie et d'accueil pour un territoire résilient ». Cette candidature portée par le Parc de Chartreuse, s'étend sur un territoire comportant 320 communes à cheval sur 3 départements : Isère, Savoie, Haute Savoie et 13 EPCI. Les retours sur l'enveloppe financière allouée au territoire sont attendus pour fin mars.
- Un contrat espace valléen pour la destination Chartreuse qui court jusqu'en 2027.
- Un Plan Pastoral Territorial représentant 400 000 € de subventions sur 5 ans.

b/ La traduction financière du soutien au territoire

Les dépenses de fonctionnement

Hors charges financières sur le prêt à 2 ans de 840 000 €, avec remboursement in fine, que le Parc doit contracter pour les travaux de la Maison du Parc, les dépenses de fonctionnement s'établissent à 693 460 €. Elles augmentent de 2% par rapport à 2022.

Des moyens financiers directs alloués au territoire à hauteur de 1 498 885 €

En 2023, **67% du budget** sera dédié à l'accompagnement du territoire. Cela représentera une somme globale 1 498 885 €.

Le soutien au territoire par le Parc s'organise en deux axes d'intervention :

- L'ingénierie technique (le travail d'animation de l'équipe technique auprès des acteurs du territoire) : le niveau reste proche de celui de 2022 à hauteur de 835 200 € en 2023 contre 852 659 € en 2022.
- Le soutien **financier direct** pour le territoire en fonctionnement et en investissement s'établit à 663 685 €.

Vous trouverez ci-après le détail par thématique des 1 498 885 € mobilisés en 2023 pour le territoire.

Comme pour les années précédentes, les thématiques biodiversité, énergie et tourisme sont prépondérantes.

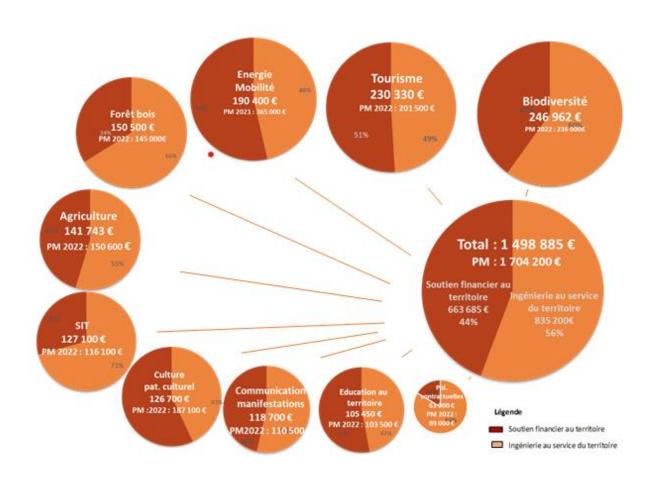
Pour les actions qui feront l'objet de demandes de financement en 2023, il convient de se référer à la liste du programme 2023.

Vous trouverez également ci-après la synthèse globale du débat d'orientations budgétaires 2023 qui s'équilibre à hauteur de 2 229 345 €.

En raison de la charge financière importante mais temporaire que représente le prêt à CT pour la Maison du Parc, le Parc, à titre exceptionnel prélèvera, en 2023, la somme de 15 445 € sur l'excédent antérieur disponible.

La baisse des charges locatives sur l'année 2024 permettra un retour à l'équilibre du budget dès l'année prochaine.

La répartition des 1 498 885 € pour le territoire par thématique



SYNTHESE GLOBALE

DEPENSES			RECETTES	DOB 2022	DOB 2023
			Participations		
	DOB 2022	DOB 2023	statutaires	1 287 063 €	1 309 911 €
Dépenses affectées au fonctionnement	676 084 €	730 460 €	Région Auvergne Rhône Alpes	756 461 €	756 461 €
Frais de personnel	350 000 €	350 460 €	Département de l'Isère	236 394 €	236 394 €
Frais généraux (y compris charges financières)	305 084 €	355 000 €	Département de la Savoie	80 056 €	80 056 €
Cotisations divers organismes	21 000 €	25 000 €	Territoire (communes, intercommunalités, villes portes)	214 152 €	237 000 €
Dépenses affectées					
au territoire	1 700 712 €	1 498 885 €			
Dont Ingénierie au service du territoire	852 659 €	835 200 €	Autres participations et subventions	989 733 €	773 989 €
			(Région, CD 38, CD 73, Etat, Europe)		
Dont accompagnement financier du territoire	848 053 €	663 685 €			
			Dotation de l'Etat	100 000 €	130 000 €
			Prélèvement sur excédent antérieur		15 445 €
TOTAL GLOBAL	2 376 796 €	2 229 345 €	TOTAL GLOBAL	2 376 796 €	2 229 345 €

Orientation 2 : La construction de la Maison du Parc

a/ <u>L'aspect « travaux »</u> (Inscription budgétaire au titre de l'année 2023 hors RAR : 1 700 000 €) La Maison du Parc est implantée en cœur de village. Le Bâtiment abritera les locaux du Parc mais aussi ceux de l'Office de Tourisme Cœur de Chartreuse, avec des parties mutualisées entre les deux structures.

Les travaux comme la maitrise d'œuvre, les différents bureaux de contrôle (CT, OPC...) sont gérés dans le cadre d'un groupement de commande dont la communauté de communes Cœur de Chartreuse est le coordonnateur.

Les travaux ont commencé en juin dernier et se poursuivront tout au long de l'année 2023. La livraison est prévue pour le printemps 2024.

b/ L'aspect financier du projet

Le plan de financement est définitivement stabilisé. Le Parc dispose de l'ensemble des subventions nécessaires à la réalisation du bâtiment. Il a obtenu des subventions à hauteur de 80% du projet. Il assurera l'autofinancement sur son budget propre (excédents capitalisés depuis un certain nombre d'années pour réaliser ce gros projet)

Dans la phase de réalisation des travaux et dans l'attente du remboursement du FCTVA et des subventions qui sont versées une fois les dépenses réalisées, le Parc aura recours à un prêt à

court terme (2 ans) avec remboursement in fine – prêt engendrant des charges financières de l'ordre de 37 000 € par an pour les années 2023 et 2024.

Il est important de rappeler que le Parc n'a pas de dette actuellement et que le prêt sera remboursé en une fois.

A compter de 2025, l'encours de la dette sera à nouveau à 0.

Il est à noter également, qu'après le déménagement en 2024, la charge des locations disparaitra, allégeant d'autant le budget du Parc (coût actuel total de l'ensemble des locaux loués : 40 000 €).

Éric BELLINGHERY demande quel sera le taux d'emprunt.

Céline DOLGOPYATOFF BURLET précise que l'emprunt de 840 000 € avec un taux de 3.68 %

Suite au rapport de la Chambre régionale des comptes, il avait été demandé à la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'être plus influent sur les actions du Parc, Nathalie BERANGER félicite donc le Parc qui va exactement dans le sens des priorités régionales : biodiversité, énergie, mobilité, forêt, bois et agriculture.

Pour Dominique ESCARON les projets que l'on fait aboutir sont structurants, avec la charte, la maison du Parc... La Chambre régionale des comptes a d'ailleurs pointé du positif dans l'administration du Parc qui fait en sorte d'être transparent dans ses actions.

Il est noté clairement dans les présentations les pourcentages de ce que fait le Parc.

Le changement climatique est un nouveau sujet, la Chartreuse n'est pas épargnée par les feux de forêts et le manque d'eau alors que le massif est réputé pour être humide, nous sommes obligés d'intégrer ces sujets d'actualité.

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget principal du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse.

Le Président présente aux membres du Comité syndical le projet de programmation pour l'année 2023 tel que défini ci-après et tel qu'il découle du programme prévisionnel d'activités du Parc :

LISTE DES ACTIONS - PROGRAMMATION 2023

Axe 1 : Une Chartreuse multifacette : un territoire préalpin qui cultive ses singularités

1.1 Préserver une mosaïque de paysages vivants

Soutien aux projets pédagogiques (découverte de l'agriculture, de la forêt, botanistes en herbe) Signalement des communes appartenant au Parc naturel régional de Chartreuse Expérimentation sur la gestion des lisières forestières

1.2 Préserver et renforcer la biodiversité du territoire

Programme rivières sauvages : Travaux de restauration des berges du Guiers Mort par une méthode innovante d'éradication de la renouée du Japon (Tranche 2/3)

Animation et Gestion des sites Natura 2000

Mise en place d'un outil pour la gestion des données naturalistes (Géonature)

Vigi-chiro et inventaire des chiroptères dans le bâti

Redécouverte du patrimoine maraicher, fruiter et ornemental

Soutien aux projets pédagogiques (prises de vue buissonnière, découverte de la RN ...)

Site Bastille-Rachais : études et concertation préalables à la protection et la gestion des patrimoines naturels

1.3 Valoriser durablement les patrimoines et ressources

Restauration du patrimoine bâti sur différents projets

Sauvegarde et valorisation de la Batterie du Quichat : étude de faisabilité et patrimoniale

Amélioration de l'accueil sur un site à enjeux : le Charmant Som

Des enfants et des arbres

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (le Parc de Chartreuse d'hier à aujourd'hui)

1.4 Accroître la valeur ajoutée territoriale des activités économiques

Mettre en œuvre le plan pastoral et accompagner les enjeux pastoraux

Soutien à la construction de bâtiments agricoles et d'activité en bois de Chartreuse

Etat des lieux de la production de bois bûche et sensibilisation à son utilisation

Soutien à la Maison de la Vigne et du Vin

Aménagement et accessibilité du canyon de l'Infernet

Mise en œuvre du programme espace valléen de la Destination Chartreuse (Elaboration d'un outil de gestion mutualisé des itinéraires PDIPR en Chartreuse ...)

Développement de la filière équestre en Chartreuse : déclinaison de topoguides sur la filière équestre.

implantation d'équipements équestres sur le massif

Expertise sur l'itinérance VTT Les Chemins du Soleil

Mise en œuvre du programme européen LEADER

Sensibiliser le grand public et les scolaires à la gestion forestière et au bois

Soutien aux projets pédagogiques des centres de vacances

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (séjours classes Parc, échanges scolaires)

Axe 2 : Une Chartreuse en harmonie : un territoire de solidarités entre l'Homme et la nature

2.2 Garantir la fonctionnalité écologique à toutes les échelles du territoire

Animer et gérer la Charte Forestière de Territoire

Animer la stratégie forestière en forêt de chartreuse

Projets de trame noire sur le corridor Bauges Chartreuse

2.3 Développer une économie verte afin de limiter les pressions sur les ressources

Engager les artisans et producteurs dans une démarche de transition

2.4 Favoriser une alimentation locale et de qualité aux habitants

Animation agriculture de proximité et alimentation

Consommer local et durable dans un contexte de transition alimentaire auprès des habitants et de valorisation auprès du public touristique

Favoriser une alimentation durable, saine et responsable en restauration collective par une approche globale axée sur les convives scolaires et centres de loisirs

Axe 3 : Une Chartreuse en transitions : un territoire fertile pour de multiples transitions

3.1 Tendre vers un territoire à énergie positive

Animation transition énergétique

Soutien à la rénovation du bâti : soutien à la rénovation énergétique des bâtiments (audits énergétiques et investissements) et à la gestion de l'éclairage public

Accompagnement technique des acteurs du territoire à la sobriété énergétique

Massification de la gestion plus durable de l'éclairage nocturne auprès des différents acteurs

Soutien aux projets pédagogiques1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (ma quête d'écoconstruction ...)

3.2 Renforcer la résilience du territoire au changement climatique

Déploiement de l'outil pédagogique « Climat paysage + 2° C » avec le Pays Voironnais

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires liés au changement climatique

Appuyer l'organisation des journées techniques à destination des éleveurs sur la valorisation des prairies et le renforcement de la résilience des élevages

3.3 Développer des modes de déplacement alternatif à l'utilisation individuelle de la voiture

Soutien aux projets pédagogiques1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (Mobilité en Chartreuse, Savoir Rouler à Vélo en Chartreuse)

Mise en œuvre de l'AMI mobilité

Accompagner le changement de comportement et expérimenter en matière de mobilité (notamment achat d'un véhicule pour mise en éco-partage)

Accompagner le déploiement des compétences cyclables et sensibilisation des scolaires à l'écomobilité

3.5 Accompagner de nouvelles formes de travail, d'activités et de vivre ensemble

Ciné Parc : projections et rencontres sur l'action du Parc et des acteurs du territoire

Intérieurs nuit – résidence et médiation sur le monde nocturne et ses enjeux (Maitrise d'ouvrage : Bonding Elastic)

Soutien aux projets pédagogiques 1^{er}, 2nd degré et hors temps scolaires (Sport et nature, alimentation santé et usages du bois ...)

PRESENTATION D'ACTIONS DU PROGRAMME D'ACTIVITE 2023 :

Jean-Jacques BRUN, Co-président du Conseil Scientifique Commun (CSC) du Parc et de la RN (fusion des conseils scientifiques)

Missions d'un CSC : regard d'actualité sur la vie du territoire, d'aménagement, de développement, de protection..., donner des expertises sur des questions concrètes au sein du territoire, déployer des recherches selon des montages conjoints (Etat, départements, région...) et une dimension de porter à connaissance.

Bilan 2022 dans le domaine de l'expertise, 2 dossiers traités : extension de la carrière de Montagnole et le problème de la renouée, plante invasive.

Dans le domaine de la recherche : le CSC travaille sur « l'eau un bien commun » et sur la surfréquentation, mais aussi sur le POIA trames forêts matures et l'alimentation avec le PAiT.

Le thème du prochain CSC sera « forêt et changement climatique », avec de nombreux projets comme Sylv'accte, « 1 arbre 1 habitant »...

Anne GERIN: il a été évoqué le sujet de l'eau, pour information le département de l'Isère lance une grande étude prospective « eau et changement climatique », c'est un travail avec tous les différents acteurs concernés par l'eau, afin d'obtenir des données fiables et partagées, pour une gestion de l'eau la plus équitable possible. Une première restitution aura lieu début mai lors des assises de l'eau.

Jean-Jacques BRUN confirme qu'il y a un besoin de mettre en commun toutes ces réflexions faites par les nombreux partenaires.

Véronique MOREL: 3 webinaires sur différents sujets sont en train de se mettre en place, ils auront lieu de fin mai à mi-juin, le lundi à l'heure du déjeuner, dont un cycle ayant pour thème le conseil scientifique, ouvert à tous les élus et habitants du territoire.

Henri BAILE : C'est une préoccupation partagée par le Grésivaudan qui va également mettre en place un observatoire de l'eau, il est donc important de garder des relations entre les territoires.

Dominique ESCARON: il est très important de s'appuyer sur le conseil scientifique, car cette thématique de l'eau nécessite de nombreuses connaissances sur les réseaux, le circuit de l'eau, les quantités... si ces études n'avaient pas été anticipées il y a quelques années, il serait impossible pour nous de traiter ce sujet, d'où l'importance de garder en tête le besoin de recherches.

Coline GIRARD, chargée de mission mobilité

Projets pédagogiques sur la mobilité : « Savoir Rouler A Vélo », 26 écoles participent en 2023 sur un cycle d'apprentissage du vélo et « Moby à l'école », diagnostique scolaire sur la mobilité scolaire, l'aménagement et la sécurité.

Projet autopartage: au Sappey et à St Etienne de Crossey, accompagnement de 10 groupes d'autopartage en 2023, le but étant de massifier ces groupes. Action en complément de l'autopartage avec l'opérateur Citiz, avec le développement d'une nouvelle station à St Pierre de Chartreuse avec un véhicule 5 places à destination des habitants, des touristes, excursionnistes...

Sylvène GRANDJEAN, chargée de mission éducation au territoire

Nouveau livret pédagogique « à la découverte des forêts de Chartreuse », l'idée fait suite aux animations « vis ma vie de bûcheron ».

Nouveau projet « le PNRC d'hier à aujourd'hui » à destination des primaires pour valoriser le patrimoine local de manière ludique, avec une restitution sous forme de jeu, où chaque classe apportera sa pierre à l'édifice.

Laure BELMONT, chargée de mission biodiversité aménagement et paysage

- « Eau et participation citoyenne » : mobiliser l'ensemble des habitants à la sensibilisation de l'eau et des milieux aquatiques, projet porté par le Parc et le SIAGA, financé par l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse.
- « Un arbre, une commune » : c'est l'un des aboutissements du projet « redécouverte du patrimoine végétal cultivé », où des arbres fruitiers avaient été identifiés lors des enquêtes ethnobotaniques, et après analyses génétiques, un catalogue d'arbres fruitiers référence plusieurs espèces de pommiers et poiriers dont certaines uniques en Chartreuse, c'est un travail en collaboration avec le lycée horticole de St Ismier.

Le Parc prévoit de distribuer, à chacune des communes du territoire, un arbre fruitier d'une de ces variétés uniques.

Emmanuelle VIN, chargée de mission culture et patrimoine

Teaser de la conteuse Laurence Druon « 10 000 pas de côté dans le Parc de Chartreuse » suite à la résidence d'artiste en 2022 : sert à mobiliser les habitants pour interroger sur des sujets propres au territoire.

Fabien BOURHIS chargé de mission forêt bois

Avec l'avancée de la forêt, travail sur les lisières forestières avec la chambre d'agriculture, 6 zones ont déjà été identifiées, avec des agriculteurs partants pour travailler sur des chantiers tests pour analyser les aspects financiers et techniques.

Projet « avant/après » des dégâts sur les chemins ruraux après les travaux forestiers, voir comment accompagner et appuyer les communes avec des formations sur l'état des lieux.

Laurent FILLION, chargé de mission agriculture

Accompagnement des porteurs de projets en installation agricole, entre 25 et 30 installations par an sur le nouveau périmètre du Parc, et le constat de 2 départs à la retraite pour 1 installation, la féminisation de l'agriculture, le développement de l'agriculture biologique, du maraichage, mais sur de petite surface.

Gaëtan PASCAL, chargé de mission alimentation, circuits courts et pastoralisme

Accompagnement des communes sur leur système de restauration, accompagnement collectif dans le cadre du Projet Alimentaire inter Territorial de la grande région grenobloise, sous la forme de 12 formations thématiques à destination des élus, techniciens et cuisiniers.

Accompagnement plus individuel, qui démarre avec les communes de St Etienne de Crossey, St Aupre et St Nicolas de Macherin sur l'étude de faisabilité pour un passage en gestion directe.

Marion HEZARD, chargée de mission Leader

Le Parc est porteur du nouveau programme européen Leader composé de 320 communes (5 anciens territoires Leader : Chartreuse, Bauges, Belledonne, Voironnais, Avant-Pays Savoyard)

pour la période 2023/2027. Regroupement des territoires autour d'enjeux et de problématiques communs.

Projet 2022 aidé par Leader et porté par le Parc : « Chemins ruraux et voiries communales » thématique transversale mobilité/agriculture/forêt/SIT, expérimentation d'accompagnement de 6 communes sur la mise à jour de leur plan de voirie .

Dominique ESCARON : de 43 programmes Leader on est passé à 13, il a fallu réorganiser et inventer un nouveau périmètre, trouver des modes de fonctionnement, le Parc de Chartreuse en est le pilote.

Pascal BOGAERT, chargé de mission système d'information territoriale

Concernant les « Chemins ruraux », l'application permet de mettre en relation les communes avec des bureaux d'étude et le grand public, en effet les habitants peuvent prendre connaissance du futur plan de voirie de leur commune avant enquête publique.

Projet « Jumeaux numériques », permet d'avoir des représentations virtuelles d'objets qui seront réels ensuite dans le paysage.

Nouvelle application développée avec la mission tourisme sur l'itinérance en Chartreuse, mettre en relation les professionnels, les communes, les EPCI, avec une démarche collaborative de constitution d'un schéma d'itinérance (pédestre, VTT, équestre).

Dominique ESCARON : la Cours des Comptes a souligné que cette capacité à innover est un des points forts de notre Parc, Pascal BOGAERT remporte régulièrement des prix d'innovation.

Catherine BALESTRA, chargée de mission tourisme

Travail en 2022 sur les itinérances pédestres, notamment le GR 9 traversée Grenoble/Chambéry, la filière équestre...

En 2023 : itinéraire VTT « Chemins du soleil », réédition du Carto guide de la FFRP et toujours le travail de balisage et de signalétique sur le PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) sur le Grésivaudan, le Voironnais et Cœur de Chartreuse avec l'arrivée d'un nouvel agent nature Etienne FANTINO.

Suzanne FORET, conservatrice de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse

Création de 5 vidéos pour faire sortir les connaissances scientifiques de la Réserve, supports pédagogiques accessibles à tous (syrphes, glaciers souterrains, phénoclim, Réserve naturelle et la Balme à Collomb)

Zoom sur la vidéo syrphe

- Vu la Charte du Parc,
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,
- Vu la présentation du programme d'activités 2023,
- Compte tenu de l'ensemble des financements mobilisés dans le cadre des différents contrats et auprès de l'ensemble des partenaires du Parc,

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- D'approuver la liste des opérations présentées, sachant que ces opérations sont :
 - soit portées par le syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse,
 - soit portées par les maîtres d'ouvrages autres (communes, communautés de communes, associations ...),
- De valider l'engagement du syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse à réaliser ces opérations,
- De mandater le Président pour solliciter les financeurs,
- D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre des actions du programme défini.

Votants (en voix): 88 Exprimés (en voix): 88

Pour: 88 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote: 0

2 - BUDGET ANNEXE DE LA RESERVE NATURELLE

Points présentés par Dominique CLOUZEAU, Vice-présidente déléguée à la biodiversité et aux espaces sensibles.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES ANNÉE 2023

Pour l'année 2023, le travail de la Réserve naturelle s'organisera autour de 5 axes :

- Sensibilisation, Education, Communication
- Patrimoine biotique (faune, flore)
- Patrimoine abiotique (géopatrimoine, climat)
- Contributions aux réseaux (RNF...),
- Elaboration de stratégies, travail thématiques transversales (Plan de gestion, Charte, PPT...)

Les Financements mobilisables en 2023

L'action de la Reserve naturelle sera menée grâce à la stabilité des recettes par rapport à 2022 qui permet lemaintien des moyens humains.

Les recettes prévisionnelles s'élèvent à 310 131 € et correspondent à :

- La dotation de fonctionnement de la DREAL à hauteur de 207 634 €.
- La subvention du Conseil Départemental de l'Isère, habituellement attribuée dans le cadre de la taxe sur les espaces naturels sensibles, correspondant à 20% de la dotation de la DREAL soit 41 526 €,
- La dotation relative aux actions d'animation et de sensibilisation pour 35 971 €,
- La subvention fond vert pour 25 000 €.

Pour mener à bien la totalité du programme décrit ci-dessous, la Réserve naturelle mobilisera 64 924 € sur son excédent disponible.

Le programme d'activités

Des dépenses de fonctionnement toujours maîtrisées

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent de manière prévisionnelle à 35 762 € (montant quasi identiques à celles de 2022 : 35770 €) dont l'ingénierie technique représente 34 629 €.

Des crédits dédiés aux actions de la Réserve naturelle à hauteur de 339 293 €

Ces crédits s'organisent en deux axes d'intervention pour chaque thématique :

- L'ingénierie technique à hauteur de 230 206 €, en hausse par rapport à 2022 qui s'explique par l'embauche d'une chargée de projet responsable de l'évaluation à miparcours du plan de gestion 2018-2027 et du suivi de l'étude fréquentation engagée début 2023.
- L'accompagnement financier à la gestion de la RN s'établit à 109 087 € en hausse par rapport à 2022 (93 400 €). Cette évolution s'explique par le développement du travail sur la sensibilisation et l'éducation au territoire avec entre autre l'augmentation du temps du nombre de journées d'Accompagnateurs Moyenne Montagne pris en prestation extérieure, la poursuite de la création de 5 nouvelles vidéos de sensibilisation. Il faut aussi rajouter la finalisation du guide géologique de la Réserve naturelle.

Le projet de programme détaillé est annexé à ce rapport.

Sur ces bases, la synthèse du budget s'établit à 375 055 € (Cf. ci-dessous)

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

DEPENSES		RECETTES	
	DOB 2023		DOB 2023
Crédits dédiés au fonctionnement de la structure	35 762 €	Dotations	310 131 €
Accompagnement financier à la gestion de la Reserve	1 133 €	Dotation globale DREAL	207 634 €
Ingénierie (Comités consultatifs, administratif)	34 629 €	Dotation CD 38	41 526 €
		Dotation EEDD	35 971 €
		Dotation Fond vert	25 000 €
Crédits dédiés aux actions de la RN	339 293 €		
Accompagnement financier à la gestion de la Réserve	109 087 €		
Patrimoine biotique	10 260 €		
Patrimoine abiotique	20 965 €		
Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement			
Elaboration stratégie, travail thématique transversales srtructurantes			
Contributions aux réseaux (RNF)	3 840 €		
Ingénierie au service du territoire	230 206 €		
Patrimoine biotique	52 173 €		
Patrimoine abiotique	8 228 €		
Sensibilisation-communication-éducation à l'environnement			
Elaboration stratégie, travail thématique transversales srtructurantes			
Contributions aux réseaux (RNF,,,)	20 403 €		
		Prélèvement sur exédents antérieurs disponibles	64 924 €
TOTAL DEPENSES	375 055 €	TOTAL RECETTES	375 055 €

Dominique CLOUZEAU indique que l'augmentation des dépenses se justifie par l'embauche d'Alice pour la réalisation du bilan quinquennal et le plan de gestion.

Pour Dominique ESCARON, la Réserve Naturelle est un outil très important, une émission a d'ailleurs été récemment diffusée sur France 5 sur les Parcs naturels, où l'on retrouve Jean-François NOBLET qui pose bien le problème de la protection des espaces. L'Etat classe 10% du territoire en zone protégée, avec les difficultés de gérer les contraintes, les budgets, les volontés...

En application de l'article L 2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Les membres du Comité Syndical prennent acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires du budget annexe de la Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse.

PROGRAMME D'ACTIVITE ANNEE 2023 BUDGET ANNEXE

PATRIMOINE BIOTIQUE: Faune

Suivi Bouquetin

Suivi Aigle

Suivi loup

Suivi félins (Lynx et chat forestier)

Suivis faunistiques autres

Amélioration de la connaissance sur les invertébrés

PATRIMOINE BIOTIQUE: Flore

Etude sur les lichens

Suivi phytosociologique de la Dent de Crolles

Suivis floristiques (station patrimoniales)

PATRIMOINE ABIOTIQUE : Histoire, géopatrimoine et climat

Réfection de bornes frontière

Etude glaciers souterrains (Gouffre du Grand Glacier et Gouffre Alain Daniel)

Suivi Phénoclim

Datation bois

Guide géologique (illustrations – mise en page)

SENSIBILISATION - EDUCATION - COMMUNICATION

Rencontres avec les acteurs autour du film de la RN/Festivals

Coupe Icare

Intervention grand public et à destination des socio-professionnels

Entretien et remplacement de la signalétique de terrain et suivi de la fréquentation

Gestion de la fréquentation et des conflits d'usages

Etude qualitative de la fréquentation

Canalisation randonnée sur le Pré de la Dent de Crolles

Nettoyage d'un site de déchets sur le Mont Granier

Création d'outils de communication

Pédagogie / et sensibilisation/ communication

Renforcement de l'animation du site par la prise de 5 AMM

Evaluation du plan de gestion à mi-parcours

Gestion pérenne de la Réserve

Campagne sensibilisation alpages

Portes d'entrée

- Vu l'avis favorable du comité consultatif de la Réserve Naturelle en date du 28/02/2023.
- Vu la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,
- Vu la présentation du programme d'activités 2023,
- Compte tenu de l'ensemble des financements mobilisés auprès de l'ensemble des partenaires de la Réserve naturelle des hauts de Chartreuse.

Après en avoir délibéré le Comité syndical DECIDE :

- D'approuver la liste des opérations présentées,
- De valider l'engagement de la Réserve naturelle à réaliser ces opérations.
- De mandater le Président pour solliciter les financeurs,
- D'autoriser le Président à toutes démarches et signatures nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Votants (en voix): 88 Exprimés (en voix): 88

Pour: 88 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote : 0

QUESTIONS DIVERSES

Pas de questions diverses.

Sans autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 19h30 avant d'entamer le second temps.

Ce compte rendu est à retrouver en suivant le chemin ci-dessous : http://www.parc-chartreuse.net/fr/comprendre-le-parc/le-fonctionnement-du-parc/compte-rendu-des-cs/

LISTE DES PRESENTS - Comité syndical du 5 avril 2023 - 1er temps

1er collège - Délégués du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives

BERANGER Nathalie

BAILE Henri

CHAIX Nathalie

MARCHE Emilie

SANDRAZ Éric

2ème Collège - Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

DOLGOPYATOFF BURLET Céline déléguée titulaire

FAURE Nathalie déléguée titulaire

GERIN Anne déléguée titulaire

3ème Collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

GUIGUE Gilbert délégué titulaire

WOLFF Corine déléguée titulaire

4ème Collège -Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative

délégué titulaire

BONNARDON Pierre délégué titulaire

5ème collège – Délégués des communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

APREMONT DUPRAZ Marc délégué titulaire

ENTRE DEUX GUIERS BOUCHERLE Jean-Xavier délégué titulaire

ENTREMONT LE VIEUX BREYTON Stéphanie déléguée titulaire

LA BAUCHE LABRUDE Evelyne déléguée titulaire

LA SURE EN CHARTREUSE DELPHIN Jean-Luc délégué titulaire

LE SAPPEY EN CHARTREUSE ESCARON Dominique délégué titulaire

MONT ST MARTIN MAILLOT Isabelle déléguée titulaire

PLATEAU DES PETITES ROCHES CLOUZEAU Dominique déléguée titulaire

PROVEYSIEUX MICHALLET Bernard délégué titulaire

QUAIX EN CHARTREUSE MERLE Alain délégué titulaire

ST AUPRE DELPHIN Maurice délégué titulaire

ST CHRISTOPHE LA GROTTE CHAVANT Christelle déléguée titulaire

ST CHRISTOPHE SUR GUIERS DEBELLE Denis délégué titulaire

ST ETIENNE DE CROSSEY CHASSAGNON Guillaume délégué titulaire

ST LAURENT DU PONT MOREL Véronique déléguée titulaire

ST PIERRE DE CHARTREUSE GUSMEROLI Stéphane délégué titulaire

ST PIERRE DE GENEBROZ MONTAGNAT-RENTIER Dominique délégué titulaire

ST PIERRE D'ENTREMONT 38 GAUTIER Marc délégué titulaire

ST PIERRE D'ENTREMONT 73 DEVAUTON Thierry délégué titulaire

VIMINES BERNARD-PEYRE Gaëlle déléguée titulaire

6ème collège – Délégués des communes de Piémont de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BERNIN LAMBERT Hervé délégué titulaire

COGNIN REY René délégué titulaire

LE TOUVET GAUCHON Sandrine déléguée titulaire

MONTAGNOLE SECO Marc délégué titulaire

PORTE DE SAVOIE CHAMPONNOIS Fabien délégué suppléant

ST BALDOPH BELLINGHERY Éric délégué titulaire

ST EGREVE DELCAMBRE Philippe délégué titulaire

ST ISMIER PICARD Christian délégué titulaire

ST VINCENT DE MERCUZE BURDET Gérard délégué titulaire

7ème collège - Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

CŒUR DE CHARTREUSE PICHON MARTIN Bertrand délégué titulaire

CŒUR DE CHARTREUSE MACHON Martine déléguée titulaire

LE GRESIVAUDAN ENGRAND Christophe délégué titulaire

INVITES:

BRUN Jean-Jacques Co-président du Conseil Scientifique TISSOT Wilfried maire de la commune de St Pierre d'Entremont 73

MEMBRES DE L'EQUIPE TECHNIQUE:

BAILLEUX Karine; BALESTRA Catherine; BELMONT Laure; BOGAERT Pascal; BOURHIS Fabien; CLOITRE

Martine ; FATELA Artur ; FILLION Laurent ; FORET Suzanne ; FRACHISSE Marion ; GIRARD Coline ; GRANDJEAN Sylvène ; HEZARD Marion ; MALLIER Peggy ; PASCAL Gaëtan ; VIERA Marie-Laure ; VIN

Emmanuelle

LISTE DES POUVOIRS ET EXCUSES - Comité syndical du 5 avril 2023 - 1er temps

1er collège – Délégués du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes

1 représentant = 5 voix délibératives LAÎDOUNI DENIS Myriam à MARCHE Emilie VIAL Cédric à BERANGER Nathalie MONTORO SADOUX Marie-Pierre

2^{éme} collège – Délégués du Conseil départemental de l'Isère

1 représentant = 2 voix délibératives

3ème collège - Délégués du Conseil départemental de la Savoie

1 représentant = 2 voix délibératives

4ème Collège - Délégués des Villes Portes

1 représentant = 1 voix délibérative CHAMBERY BÂABÂA Jimmy (tit) GRENOBLE HABFAST Claus (tit)

5ème collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

ATTIGNAT ONCIN RUBIER Éric (tit) à LABRUDE Evelyne (tit)

CORBEL PUTOT Éric (tit) à WOLFF Corine (tit) ; MENU François (sup)

LES ECHELLES EYMERY Clémentine (tit) à BOUCHERLE Jean-Xavier (tit)

MIRIBEL LES ECHELLES MONIN Michelle (tit) à BREYTON Stéphanie (tit)

ST THIBAUD DE COUZ ZANNA Maryline (tit) et GUSMEROLI Stéphane (tit)

6ème collège – Délégués des Communes de Haute Chartreuse et de l'Avant pays de Chartreuse

1 représentant = 1 voix délibérative

BARRAUX SORRET Bruno (tit)

CORENC EGO Catherine (tit) à ESCARON Dominique (tit)

CROLLES DUMAS Isabelle (tit) à PICHON-MARTIN Bertrand (tit)

FONTANIL CORNILLON DURAND Bernard (tit) à MICHALLET Bernard (tit)

LA BUISSE VANPRAET Daphné (tit)

PORTE DE SAVOIE GUILLEMAT Serge (tit)

ST ISMIER CANIVET Bernard (sup)

ST MARTIN LE VINOUX LAVAL Sylvain (tit) à GERIN Anne (tit)

7ème collège - Délégués des Intercommunalités

1 représentant = 1 voix délibérative

LE GRESIVAUDAN MILLET Régine (tit) à DOLGOPYATOFF BURLET Céline (tit)

CŒUR DE CHARTREUSE CATTANEO Myriam (sup)

INVITES:

BONNIVARD Emilie Députée de la Savoie

GAYMARD Hervé Président Conseil Départemental 73

GONTARD Guillaume Sénateur de l'Isère

IORDANOFF Jérémie Député de l'Isère

JACQUIER LAFORGE Députée de l'Isère

MADELRIEUX Sophie Co-présidente du conseil scientifique

PART Juliette Sous-Préfète de la Savoie

RAMBAUD Didier Sénateur de l'Isère

RAVIER François Préfet de la Savoie

SAVIN Michel Sénateur de l'Isère